

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 2,
Numéro 2,
Mai 2026**





**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de
 l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
 Culturelle (INSAAC) ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
SANOGO Tiantio épouse BAMBBA, Maitre-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Gninin Aicha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maitre-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
TRAORE Sogotiènin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

AYENON Séka Fernand
Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>
Email : revuejds@gmail.com
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencement internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/master/journallist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Anglais

1. **Urban transformation and gentrification in America in Upton Sinclair's
the jungle and Zadie Smith's white teeth**
Didier KOMBIENI..... 1-17
2. **Power and Authority in Discourse: An analysis of pragmatic
strategies in Dan Fullani's one man, two votes**
Marius Eder BROU..... 18-33
3. **Investigating Contemporary History of US Interventions
in Venezuela and Current Developments**
SY Mamadou Malal..... 33-53
4. **In-between two worlds: struggling for a new cultural identity
in Buchi Emecheta's The new tribe**
Koffi Gérard KOUADIO..... 54-67
5. **Resilience and Survival in Ernest J. Gaines'
The Autobiography of Miss Jane Pittman (1971)**
Mariame WANE LY & Abdoulaye NDIAYE..... 68-79

Etudes hispaniques

6. **Poética de la metamorfosis: el neobarroco como nuevo realismo
en esa puta tan distinguida de Juan Marsé**
Oumar MANGANE..... 80-94
7. **La Iglesia y la emancipación ilustrada: una lectura crítica del proyecto
colonial latinoamericano desde El papel quemado de Jaime Díaz Rozzotto**
Bonzallé Hervé SAKOUM..... 95-108

Lettres Modernes

8. **Émile Zola et Calixthe Beyala, une écriture inclusive :
vers l'émergence féminine**
Elise ABENG ZE..... 109-128
9. **Didactique du français langue seconde : quel encadrement pédagogique
pour un développement professionnel efficient des enseignants ?**
Arnaud OUÉDRAOGO..... 129-145
10. **L'occupation abusive des terres dans Raga et le rêve mexicain de Jean-Marie
Gustave LE CLÉZIO, une violation du droit
à la propriété**
Yaya KONÉ..... 146-159
11. **Travailler le sacré. Polar africain et capitalisme de l'occulte
chez Konaté et Ndione**
Taoussi Taoukamla BICHARA..... 160-175

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 12. Imaginaire littéraire et développement durable : une analyse de
La danse du vilain de Fiston Mwanza Mujila**
Eulalie Patricia ESSOMBA..... 176-189
- 13. La transparence esthétique dans les romans d'Octave Mirbeau :
entre expressionnisme et subversion romanesque**
DZENE EDZEGUE Joseph Bénard..... 190-201
- 14. Culture matérielle et culture immatérielle dans l'organisation
des funérailles moose du village de Yaké**
SARE Honorine & SAOUADOGO Sidibéouéndin..... 202-214

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

- 15. Communication des organisations féministes sénégalaises et
industries culturelles : la provocation comme stratégie de visibilité**
Alioune Badara GUEYE & Ngagne FALL..... 215-227
- 16. Supports de sensibilisation des maladies cardiovasculaires
en Côte d'Ivoire : un regard sociolinguistique**
Ahi Yao Guillaume, Kouadio Amah Victoire & Konan Kouacou Fabrice..... 228-242
- 17. Médias numériques et propagande contre le 4ème mandat
lors de l'élection présidentielle ivoirienne de 2025**
Koffi Nestor N'DRI..... 243-259
- 18. Communication et musique urbaine ivoirienne : influence,
recomposition des valeurs et dynamiques d'appropriation des jeunes**
Boni Hyacinthe KPANGBA..... 260-276

Patrimoine, art, culture et cinéma

- 19. La "Maison des artistes" de Grand-Bassam : sociographie d'un lieu de
création et de diffusion de la peinture contemporaine en Côte d'Ivoire**
Krou Eugène ASSOUMOU..... 277-291
- 20. Le langage indicible dans l'art des cordes tissées de Christian Lattier**
Yoro Emmanuel GUEYE..... 292-307
- 21. Modélisation du féminisme dans le cinéma documentaire :
la femme porte l'Afrique d'Idriss Diabaté**
Nangnintaha Estelle KONÉ & André Banhouman KAMATE..... 308-321

Informatique

- 22. Transition numérique et gestion des productions scientifiques :
état des lieux, contraintes et recommandations**
Aminata Nadège SAKO Epse BAYOKO & Abou Bakary BAYOKO..... 322-333

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**Civilisations**

- 23. La piraterie dans les provinces anatoliennes à l'époque hellénistique**
Ibrahima DIAMANKA..... 334-347

Archéologie

- 24. Savoir-faire ceramique du nord et du sud de la Côte d'Ivoire :
cas des zones de Tengrela et d'Anyama**
Tiantio SANOGO épse BAMBAMBA & Affoua Eugénie KOUAME..... 348-360

Histoire

- 25. Le Zhégié de Dassa : fonctionnement d'une juridiction traditionnelle
et enjeux de sa valorisation patrimoniale (Burkina Faso, Nando)**
Boukary DABAL & Désiré BATIENO..... 361-372
- 26. La politique étatique de la protection de l'environnement minier
en Côte d'Ivoire (2000-2024)**
SIDIBE Nohan & NDIA YE El Hadji Amadou Ba..... 373-389
- 27. Gouvernance coloniale et marginalisation socio-spatiale
dans la ville de Daloa : 1920 -1956**
Blé Angélin LAGO 390-401
- 28. La diplomatie publique sud-coréenne en Côte d'Ivoire (2011-2021)**
Yao Serge-Rodrigue AHI..... 402-418
- 29. Administration coloniale et transformations économiques
en Côte d'Ivoire de 1908 à 1960**
N'Goran Alphonse BROU..... 419-433
- 30. L'identité natchaba du XVI^e au début XX^e siècle**
Sougla YATOUTI & Ilaboti DIPO 434-450
- 31. Migration et installation des Noumou (Danlèssôgô)
chez les Koulango de Nassian (XVIII^e - XX^e siècle)**
Koffi Alain KOUASSI..... 451-463
- 32. Acteurs et organisation de la commercialisation du cacao
dans la région de l'Indénié (1920-1970)**
Alfred Brondon Esso AKESSÉ & Antoine Koffi GOLÉ 464-485
- 33. Les mutuelles dans le développement local : l'exemple de la mutuelle
de développement de la sous-préfecture de Napié (nord Côte-d'Ivoire)
de 1965 à 2014**
Valy YEO..... 486-503
- 34. Système de santé colonial et construction du chemin de fer
en Côte d'Ivoire (1904-1931)**
Chidjé Mireille Léontine AKRE, Blé Angélin LAGO &
Ange Barnabé ADOFFI..... 504-518

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

- 35. La commémoration tournante du 11 décembre au Burkina Faso 2008 -2020 : dynamique d'urbanisation et enjeux sanitaires dans les villes de Manga et de Tenkodogo**
Moussa ZABSONRE & Inoussa YELBI..... 419-534
- 36. La pénétration coloniale française dans le pays bhété de Soubré, 1897-1910**
Huberson Bahi POAMÉ & Mamadou BAMBA..... 435-546

Géographie

- 37. Infrastructure hydraulique, fragmentation des parcours pastoraux et vulnérabilités du pastoralisme à Diama dans le Delta du fleuve Sénégal**
Ramata Ndianor, Aliou Ndao, Tamsir Mbaye & Cheikh Samba Wade 547-564
- 38. Electrification et développement socio-économique dans le village de Dialakorobougou, commune de Mountougoula au Mali**
Idrissa Amadou TRAORE & Idrissa Issa CISSE..... 565-578
- 39. Perception des populations sur les impacts socio-économiques et écologiques des ouvrages antiérosifs dans la zone girafe de Kouré au Niger**
ISSAKA ATTININE Abdoul Nasser & ILBOUDO Dieudonné..... 579-595
- 40. Les intermédiaires fonciers dans la ville de Kolda (Sénégal) : entre opportunités et contraintes**
Yaya DIALLO & Oumar SY..... 596-609
- 41. De l'agrovillage à la ville secondaire en recomposition : dynamiques économiques, pressions foncières et transition urbaine à Bonoua (Sud-Est de la Côte d'Ivoire)**
Jean Baptiste ESSAN & ALOKO N'Guessan Jérôme..... 610-629
- 42. Santé reproductive en milieu rural et dispositifs du SWEDD : lecture territoriale à San-Pedro**
Oulai Munné-Prisca YOH Épouse TIA & Koua Ange Donatien BROU..... 630-645
- 43. Les territorialités dans l'espace périurbain dakarois : cas de Diass et Sindia**
Seybatou THIOM..... 646-662
- 44. Facteurs associés à l'augmentation du recours aux consultations prénatales au Burkina Faso**
Fahimatou Rayagne-Wendé OUEDRAOGO & Moussa BOUGMA 663-677
- 45. Valorisation des résidus de cacao et empowerment des femmes rurales : enseignements de la sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)**
Kopeh Jean-Louis ASSI..... 678-694
- 46. Influence socio-environnementale et sanitaire du niveau de dégradation des entre deux maisons dans la ville de Gagnoa : cas d'Afridougou, Dar-es-Salam et Odiennékourani**
Abdoul Karim TOURÉ..... 695-710

- 47. Échec scolaire des élèves en classe d'examen dans les établissements d'enseignement secondaire public de la ville de Bouaké : Évolution, facteurs explicatifs et stratégies de réduction**
Faustin GUEI, SEKA Ayenon Ferdinand,
Yah Edwige Bénédicte N'GUETTA épouse GBOKO & Émile Brou KOFFI..... 711-727

Philosophie

- 48. Théorie critique et progrès : Max Horkheimer et la signification de l'individu**
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI..... 728-739
- 49. Le Wittgenstein de Hintikka : une réinvention formelle ou une incompréhension des jeux de langage de Ludwig Wittgenstein ?**
Yao Jacques KOUAMÉ..... 740-762
- 50. La vérité chez Claude Bernard : du dualisme qualitatif à l'unité quantitative**
Kouacou Firmin Luc KOFFI..... 763-774
- 51. Meilleur des mondes possibles leibnizien et fléaux d'un monde émergent : cas de l'homosexualité**
Konan Adolphe Dumas N'GATTA..... 775-795
- 52. De l'extrémisme violent aux insécurités en Afrique : une réflexion à partir de Kant**
AVOCES David Pierre..... 796-812
- 53. La pensée face au déterminisme algorithmique : les fondements bernardiens d'une complémentarité par-delà les antagonismes**
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON..... 813-825
- 54. Intelligence Artificielle (IA) et crise ontologique de l'humanité : objectivation de la pensée comme oubli de l'Être**
Yao Wilfried N'GUESSAN..... 826-844
- 55. Neurosciences et environnement : comment vaincre l'éco-anxiété ?**
COULIBALY Sionfongon Kassoum & GONDO Golou Roseline..... 845-857
- 56. Éthique transcendantale et création technique : l'impératif catégorique comme horizon**
Akpolé Koffi Daniel YAO..... 858-870
- 57. La morale sartrienne, un gage des droits des immigrants**
Kouassi Jean-Jacob KOFFI 871-884
- 58. Mariage pour tous : Entre dynamisme mondial et justice sociale**
Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 885-896

Anthropologie et sociologie

- 59. Contribution de la MUCREFCI Daloa dans la reconstruction socio-économique des fonctionnaires et agents de l'État de la région du Haut-Sassandra (Côte d'Ivoire)**
DJETTE Grah Cyrille, KONAN Koffi,
KOFFI Alexis & SANOGO Mamadou..... 897-915
- 60. Genre et développement par l'agriculture en Côte d'Ivoire : cas des femmes du village de Dihi dans le Département de Korhogo**
Navouon FANNY, Olivier GNAN & Nambalassigué Kolo KONE..... 916-932
- 61. Itinéraires thérapeutiques des usagers de drogues dans le contexte urbain abidjanais**
Félicien Yomi TIA 933-951
- 62. Grossesses non désirées et recours à l'avortement clandestin chez les jeunes femmes au Gabon**
Steeve-Thierry BALONDJI & Aimée Patricia NDEMBI NDEMBI..... 952-974
- 63. Foncier et gouvernance migratoire en milieu rural. Les relations intercommunautaires à l'épreuve de la marchandisation de la terre**
Mahamadou ZONGO..... 975-992
- 64. Confrérie des chasseurs en Haute Guinée : mutation entre chasse, environnement et politique**
Sidiki KOUROUMA, Lamine MANSARE & Soumahila BAYO 993-1011
- 65. Féminisation du maraîchage et vulnérabilités socio-institutionnelles dans la gestion de l'eau à Solomougou**
Namè Hassan YÉO & Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU..... 1012-1026
- 66. Le choléra dans le discours de Guy de Maupassant : entre imaginaire populaire et rationalité scientifique**
Martial BAMA..... 1027-1034
- 67. L'extorsion du surtravail de la femme en milieu rural de la Haute Guinée : la mobilité comme mode de recherche d'autonomie ?**
Mamoudou CONDE..... 1035-1058
- 68. Conflits autour de la culture attelée à Atchangbadè au Togo : enjeux, acteurs et mécanismes de résolution**
Konga PALASSI..... 1059-1076

Criminologie

- 69. L'abandon familial et pratiques sexuelles chez des detenu/e(s) au pôle pénitentiaire d'Abidjan**
Rebecca Paule Jacqueline DO & Diescieu Aubin Sylvère KAZON..... 1077-1090
- 70. Enjeu de pouvoir et gestion de risques miniers dans le Haut Katanga : cas du site de Ruashi-mining à Lubumbashi**
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 1091-1108

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Psychologie

**71. Comportements à risques d'accidents de la circulation
des conducteurs de motos taxis à Bingerville**

YAO Koffi Constant, AKA Blainson Alain &
KOUADIO Lou Younan Yolande 1108-1122

SECTION 4 : SCIENCES ET TECHNOLOGIES

**72. Obstacles à l'accès à l'éducation pour les enfants handicapés
dans un contexte de forte croissance démographique
dans la ville de Parakou (Bénin)**

Boni Romulus BIAOU & Hervé A. KOMBIENI..... 1123-1139



Administration coloniale et transformations économiques en Côte d'Ivoire de 1908 à 1960

N'Goran Alphonse BROU
*Département d'Histoire,
UFR : Communication et Société,
Université Alassane Ouattara,
Bouaké-Côte d'Ivoire,
Histoire Économique et Sociale
Email : brou0540@gmail.com*

Date de soumission : 15-04-2026

Date de publication : 31-05-2026

Résumé

De 1908 à 1960, la Côte d'Ivoire, structurée en circonscriptions placées sous l'autorité d'administrateurs coloniaux, évolue vers une centralisation orientée vers l'exploitation des ressources agricoles telles que le café, le cacao et le bois. Ceci entraîne la mise en place d'infrastructures routières, ferroviaires et portuaires destinées à renforcer l'exportation. L'administration coloniale rationalise alors la fiscalité, instaure des régimes de travail forcé et encadre l'économie rurale pour maximiser la rentabilité au bénéfice de la métropole. Dans les années 1940-1950, les réformes amorcées par la France après la Seconde Guerre mondiale contribuent à une timide décentralisation, sous l'effet de revendications politiques croissantes. Le processus de développement administratif accompagne une émergence économique locale. En 1958, la Côte d'Ivoire devient une République autonome, posant les bases d'une gestion plus endogène. Ainsi, l'indépendance de 1960 marque la fin d'un modèle administratif fondé sur l'extraction coloniale et ouvre la voie à une réforme institutionnelle tournée vers la croissance économique nationale.

Mots-clés : Côte d'Ivoire, administration, coloniale, transformation, économique.

Colonial administration and economic transformations in Côte d'Ivoire from 1908 to 1960

Abstract

From 1908 to 1960, Côte d'Ivoire, organized into districts led by colonial administrators, evolved towards centralization that favored the exploitation of agricultural resources such as coffee, cocoa, and timber. This led to the establishment of road, railway, and port infrastructure aimed at boosting exports. The colonial administration streamlined taxation, implemented forced labor systems, and regulated the rural economy to maximize profitability for the benefit of the colonial power. In the 1940s–1950s, reforms initiated by France after World War II contributed to a cautious decentralization, driven by growing political demands. The administrative development process coincided with the emergence of a local economy. In 1958, Côte d'Ivoire became an autonomous Republic, laying the groundwork for more endogenous governance. Thus, independence in 1960 marked the end of an administrative model based on colonial extraction and paved the way for institutional reform oriented toward national economic growth.

Keywords : Côte d'Ivoire, colonization, administration, economy, infrastructure, reforms



Introduction

L'histoire administrative de la Côte d'Ivoire s'inscrit dans une dynamique complexe, marquée par l'imbrication de la logique coloniale, des impératifs économiques et des transformations progressives des structures sociales. Dès le début du XXe siècle, l'administration coloniale française, désireuse d'affirmer son autorité et de rentabiliser sa présence, oriente ses choix politiques et institutionnels vers une organisation territoriale et économique adaptée à l'exploitation des ressources locales. L'année 1908 constitue, à cet égard, un tournant décisif, avec la mise en place d'une administration plus centralisée visant à assurer une mobilisation efficiente des richesses, notamment agricoles, destinées à l'exportation. Sous l'impulsion de la colonisation, l'économie ivoirienne connaît alors des mutations profondes. L'introduction des cultures de rente comme le café, le cacao, la banane, transforme durablement les structures économiques et sociales, tandis que le développement des infrastructures (routes, chemin de fer ports et wharfs) facilite l'acheminement des matières premières vers l'Europe, en particulier vers la métropole française. Ces orientations traduisent l'étroite articulation entre la politique administrative coloniale et l'intégration forcée de la Côte d'Ivoire au système capitaliste mondial. Toutefois, cette organisation demeure traversée de contradictions. Si elle favorise une certaine modernisation administrative et stimule l'activité économique, elle accentue également les déséquilibres sociaux et régionaux, tout en nourrissant des formes de contestations qui contribueront, à terme, à l'émergence des revendications indépendantistes.

Le présent article se propose d'analyser l'impact des décisions administratives sur l'évolution de l'économie ivoirienne durant la période coloniale. L'administration, censée garantir l'ordre, apparaît ainsi comme un instrument d'exploitation économique, mais aussi, paradoxalement, comme un facteur d'éveil politique. Dès lors, cette question centrale s'impose : dans quelle mesure l'évolution administrative de la Côte d'Ivoire, entre 1908 et 1960, a-t-elle façonné son développement économique ? L'objectif de ce travail est d'examiner l'articulation entre les réformes administratives et dynamiques économiques afin de mettre en lumière leurs effets structurels sur la société ivoirienne.

Pour ce faire, l'étude adopte une démarche à la fois chronologique, comparative, critique et analytique, fondée sur l'exploitation des archives coloniales, des ouvrages de références et des travaux antérieurs. Le plan s'articule en trois parties : la première analyse la mise en place de l'appareil administratif colonial et les fondements de l'économie d'exploitation (1908-1920) ; la deuxième s'intéresse à la centralisation administrative et l'intensification de l'économie

coloniale (1930-1945) ; enfin, la troisième examine l'impact des réformes administratives sur l'économie ivoirienne (1945-1960).

1. La mise en place de l'appareil administratif colonial et les fondements de l'économie d'exploitation (1908-1920)

Entre 1908 et 1920, la Côte d'Ivoire connaît une phase décisive de structuration coloniale, marquée par la mise en place d'un appareil administratif destiné à encadrer le territoire et à organiser l'exploitation économique. Cette dynamique se traduit à la fois par une rationalisation de l'organisation territoriale et par le rôle central des administrateurs coloniaux dans la conduite des politiques économiques.

1.1. L'organisation territoriale et administrative de la colonie

Dans l'ensemble de l'Afrique occidentale française, la période 1908-1920 correspond à la fin de la conquête militaire et à l'amorce d'une exploitation systématique des ressources. En Côte d'Ivoire, cette évolution s'inscrit dans une logique de centralisation administrative visant à assurer un contrôle effectif du territoire. Les autorités coloniales procèdent ainsi à une division en cercles et subdivisions, facilitant à la fois la collecte des impôts et l'encadrement des populations. Cependant, comme le souligne C. Wondji (1963 : 346), les moyens humains et matériels demeurent limités, rendant difficile l'application uniforme des directives administratives. Les chefs-lieux concentrent les archives et les services, renforçant leur rôle de relais du pouvoir colonial. Dans ce dispositif, les administrateurs s'appuient sur des auxiliaires locaux, notamment les chefs traditionnels, chargés d'assurer la médiation avec les communautés. Cette organisation vise à instaurer une hiérarchie administrative cohérente, mais elle se heurte à la diversité des structures sociales préexistantes. J. N. Loucou (2012 : 155) souligne à cet égard que les politiques sociales et culturelles ne concernent qu'une minorité de la population, accentuant les inégalités entre colons et populations locales. Par ailleurs, l'administration met en place un dispositif de recensement et de contrôle des déplacements afin de mieux mobiliser la main-d'œuvre nécessaire aux travaux publics et aux plantations. Le développement, encore embryonnaire, des infrastructures de transport participe de cette logique en reliant les zones de production aux points d'exportation. Toutefois, cette organisation révèle les limites d'un système marqué par une centralisation inachevée, dépendante des relais locaux et contrainte par l'insuffisance des moyens. Elle constitue néanmoins le socle de l'économie d'exploitation coloniale. Dans ce contexte, la mobilisation des ressources et des populations s'accompagne de résistances. Selon C. Wondji (1963 : 361), certaines populations de l'Ouest ivoirien, notamment les Gouro, Wobé et Dan,

opposent une résistance coordonnée à la pénétration coloniale, soucieuses de préserver leur autonomie ainsi le contrôle de leurs circuits commerciaux, notamment autour de la kola et de l'huile dans les marchés dioulas de Koro, Séguéla et Touba.

1.2. Le rôle des administrateurs coloniaux dans l'encadrement économique

Entre 1908 et 1920, les politiques économiques coloniales en Côte d'Ivoire s'articulent autour de trois axes principaux : la mise en place d'une économie de traite, le développement des infrastructures et la mobilisation des ressources dans le contexte la Grande Guerre. Le système colonial français repose sur une logique d'économie d'exploitation que J. N. Loucou (2012 : 115) qualifie « d'économie de traite », caractérisée par l'exploitation des matières premières brutes en échange de produits manufacturés importés de la métropole, conformément au pacte colonial. En Côte d'Ivoire, cette politique se traduit par le développement des cultures de rente, notamment le café et le cacao, à l'origine de la formation de pôle agricoles dynamique attirant une main-d'œuvre issue des régions voisines (F. Verdeaux et al., 1999 : 36). Les administrateurs coloniaux jouent un rôle déterminant dans l'encadrement de cette économie. Si les producteurs africains font preuve d'initiatives et de capacités d'adaptation, comme le montre D. H. Groff (1987 :401) à propos de la diffusion de la culture du cacao dans la région d'Assikasso, l'intervention coloniale demeure décisive dans l'orientation des cultures et l'organisation de la production. Cette politique s'accompagne de mesures coercitives. C. Meillassoux (1999 :291-317) met en évidence le rôle central du travail forcé dans le fonctionnement de l'économie coloniale. Les prestations obligatoires : portage, entretien des routes, travaux publics, bien que théoriquement rémunérés, relèvent souvent de formes de contrainte. Un rapport de 1906, cité par C. Wondji (1963 : 348), précise d'ailleurs que ces obligations conditionnent l'accès au commerce. Parallèlement, les investissements dans les infrastructures portuaires visent avant tout à faciliter l'exportation des ressources. Les premiers aménagements du site d'Abidjan dès les années 1910¹ illustrent cette orientation et préfigurent son futur rôle économique central. Ces transformations contribuent à une recomposition sociale progressive. Comme le souligne J. N. Loucou (2012 : 194-203), l'économie coloniale favorise l'émergence de nouvelles catégories sociales : une paysannerie de planteurs et d'ouvriers agricoles, ainsi que des groupes urbains constitués d'une bourgeoisie administrative et commerçante naissante. Cette évolution s'accompagne d'une

¹De 720 habitants en 1910, la population urbaine d'Abidjan connaît une croissance rapide, passant à 17 718 en 1931, à 45 000 en 1945 et 127 537 en 1955, sous l'effet des migrations continues des campagnes avoisinantes et des pays limitrophes (J. N. Loucou, 2012 :187).

urbanisation différenciée, marquée par une concentration des investissements dans les zones de production, accentuant les déséquilibres régionaux, notamment entre le sud et le nord.

Toutefois, ces politiques suscitent des résistances. Les réquisitions, les impositions culturelles et les contraintes administratives provoquent des réactions violentes, comme l'attaque des voies ferrées par les Abbey en janvier 1910² ou les oppositions des Gouro face à l'avancée coloniale en mai 1907 (J. N. Loucou, 2012 : 86). La mort du capitaine Caveng et les opérations répressives qui s'ensuivent témoignent de la brutalité de la conquête et de la pacification (C. Meillassoux, 1999 : 294). Comme le note G. Angoulvant (1916 : 338) : « les populations affolées s'éparpillent dans la forêt, et nous causent des pertes sérieuses ». L'emploi d'un armement écrasant, y compris l'artillerie, vise à soumettre les villages de Suéfla et de Sinfla, en les infligeant de lourdes amendes, entraînant exode et diminution démographique (C. Meillassoux, 1999 : 294). Des voix se sont levées au sein de la métropole pour critiquer les excès du système colonial, notamment au sein de la SFIO avec des figures comme J. Jaurès. Ces critiques n'ont en aucun moment détourné le colon de sa vision d'exploiter les ressources ivoiriennes. Alors, ils mettent en place les infrastructures de transport et d'administration pour soutenir cette politique d'exploitation. Cette période constitue une phase charnière où les politiques économiques coloniales, désormais systématisées, révèlent leurs premières limites et contradictions. L'exploitation intensive des ressources se poursuit et s'amplifie dans l'entre-deux-guerres, accentuant les déséquilibres hérités de cette organisation.

2. Centralisation administrative et intensification de l'économie coloniale (1930-1945)

Entre 1930 et 1945, l'économie ivoirienne connaît une intensification notable sous l'effet du renforcement de la centralisation administrative. L'exploitation des ressources repose désormais sur un dispositif plus structuré, combinant développement des infrastructures, pressions fiscale accrue, recours au travail contraint et encadrement étroit de l'économie rurale. Cette période marque ainsi une consolidation du modèle colonial d'économie d'exportation.

² Attaque d'un train avec l'assassinat du Français Rubino, destruction de lignes téléphoniques, de campements forestiers et massacres de colporteurs dioula.

2.1. Infrastructures, fiscalité, travail contraint et contrôle de l'économie rurale

Les administrateurs coloniaux jouent un rôle central dans la mise en œuvre de l'économie d'exploitation. Chargés de la collecte des impôts, de l'encadrement de la main-d'œuvre et de l'application des directives économiques, ils agissent à la fois comme agents de contrôle et comme promoteurs de l'économie coloniale. Leur action illustre la volonté de la métropole d'intégrer pleinement la Côte d'Ivoire aux circuits du commerce mondial. Dans cette perspective, un important réseau d'infrastructures est développé, comprenant des ports (wharfs), des ponts, des routes et du chemin de fer (J. N. Loucou, 2012 : 124). Ces équipements facilitent l'accès aux zones de production et l'exploitation des matières premières vers la métropole. Toutefois, ils renforcent également la dépendance économique de la colonie et contribuent à des changements environnementaux et sociaux. La politique coloniale s'inscrit aussi dans une logique d'autonomie financière des colonies, consacrée par la loi des finances du 13 avril 1900 (M. Kéita, 2012 : 110). Dès lors, les dépenses locales doivent être couvertes par les ressources internes, ce qui entraîne la mise en place d'un système fiscal particulièrement contraignant (F. Z. Tra Bi, 2017 : 3). Ce système ne vise qu'à capter les ressources existantes sans se préoccuper de les produire, ni moins encore de les reproduire, et sans associer l'ensemble de la population aux bénéfices de la production.

Dans cette perspective, les autorités coloniales instaurent des mesures financières comme les patentes, les impôts, les recettes douanières, les comptoirs, les banques, le système des amendes, etc. En effet, l'impôt de capitation, institué par l'arrêté du 4 mai 1901, constitue à cet égard un instrument central. Prélevé par tête d'habitant, homme, femme et enfant âgé de plus de 10 ans et fixée à 2,50 francs par an, il peut être acquitté en numéraire ou en nature, notamment en produits agricoles comme le riz (C. Meillassoux, 1999 : 295). Devenue colonie française le 10 mars 1893, la Côte d'Ivoire fait l'objet d'une politique de mise en valeur (F. Z. Tra Bi, 2017 : 1). Pour ce faire, le Parlement français adopte la loi des finances du 13 avril 1900, portant sur l'autosuffisance financière des colonies (M. Kéita, 2012 : 110). Cette orientation vise à réduire la charge financière pesant sur la métropole et à contraindre les colonies à subvenir elles-mêmes à leurs besoins.

En effet, les Ivoiriens sont soumis à des taxes diverses et impôts élevés qui leur sont imposés par les autorités coloniales, contribuant ainsi au transfert de richesses vers la métropole française. Pour S. L. Yéo (2019 : 188), une des contraintes de cette politique coloniale, a été l'introduction et l'imposition de nouvelles cultures telles que le café, le cacao, le coton et l'hévéa. Pour lui, l'essor de ces cultures de rente vise non seulement à alimenter les industries

françaises, mais, et, surtout, à bâtir une véritable économie de plantation dans les colonies. Alors, pour y arriver, l'administration coloniale a porté une attention particulière sur quelques cultures vivrières, notamment le riz, qui, en plus de son rôle primaire d'alimentation, a servi à des fins économiques et politiques. En fait, le riz, bien qu'étant une denrée alimentaire, revêt un rôle à la fois économique et politique. Dans le cadre de paiement de l'impôt, le riz a contribué efficacement à la satisfaction des colons. Il a été instauré en Côte d'Ivoire par le gouverneur Clozel, par arrêté du 4 mai 1901 (S. L. Yéo, 2019 : 188). La recherche de ressources financières nécessaire à la mise en valeur de la colonie, conduit l'administration coloniale à recourir à l'impôt de capitation. À ce sujet, les habitants qui n'arrivent pas à s'acquitter en numéraire de cet impôt, procèdent au paiement en nature, notamment en riz. Ils sont appelés à fournir dix bottillons de riz, qui est l'équivalent de 20 kilogrammes. C'est dans ce contexte que tout le territoire ivoirien fut mis à rude contribution en particulier le village de Pissankaha, comme l'indique D. K. M'brah (2013 : 57) en ces termes : « la petite population se vit contrainte à agrandir ses champs afin d'augmenter ses différentes récoltes dont celles du riz ». Cette pression exercée montre bien l'importance des produits agricoles dans le dispositif de paiement de l'impôt. En 1912, le cercle du Baoulé-Nord a fourni près de 400 tonnes de riz comme impôt³ (S. L. Yéo, 2019 : 189). En 1908, le lieutenant-gouverneur Angoulvant décide de redéfinir les méthodes de règlement de l'impôt de capitation, préconisant le paiement à travers le riz. Les Akyé abandonnèrent temporairement les autres cultures vivrières (J. B. A. Yapo, 2009 : 70 et 112) au profit du riz. Ces politiques économiques ont eu des effets dévastateurs sur le développement économique et social, entraînant l'exploitation des ressources agricoles et des populations locales au profit de la puissance coloniale. En 1938, en pays Gouro, précisément dans la subdivision de Zuénoula, C. Meillassoux (1999 : 303) souligne que l'impôt de capitation s'élevait à 25 francs, à quoi, s'ajoute la cotisation obligatoire de 26,50 francs payable par tous les imposables à la société de prévoyance, soit une augmentation de 55 % sur les contributions de 1929. En 1940, ce même impôt s'élève de 35 % et le total des charges à 52 francs, soit plus de 95 % d'augmentation par rapport à l'année 1938. Par ailleurs, entre 1940 et 1943, ces chiffres sont passés de 42 francs à 59 francs et en 1943 de 60 francs et de 85 francs, ce qui montre une nouvelle augmentation de 64 % des charges totales par rapport à 1940. L'auteur ajoute que les années suivantes les taxes sont passées à 70 francs, puis à 130 francs pour un total de charges de 95 francs puis de 160 francs. On constate clairement que l'économie ivoirienne est contrôlée par les Français. Le tableau

³ANCI : 2EE10, relative aux impôts et main-d'œuvres indigènes.

ci-dessous montre l'évolution du budget local fonctionnel de la colonie de la Côte d'Ivoire de 1893 à 1940.

Tableau 1 : Évolution du budget local de la Côte d'Ivoire de 1893 à 1940 (en francs)

Années	1893	1906	1910	1920	1930	1940
Montants	1 152 250	3 010 000	4 821 000	10 825 700	72 074 000	151 390 000

Source : J. N. Loucou, 2012 :120.

En observant les données dans ce tableau, l'on constate une évolution du budget local de financement des travaux publics. De 1 152 250 francs en 1893, le budget atteint un montant de 151 390 000 francs en 1940, soit une augmentation de 150 000 000 francs.

2.2. L'Agriculture, l'exploitation des ressources naturelles et le commerce

L'agriculture de la colonie est aux mains des planteurs africains et de quelques colons européens lesquels sont soutenus par de grandes sociétés coloniales. Selon J. N. Loucou, (2012 :128), les Africains sont, dans leur majorité, des petits planteurs inorganisés jusqu'à la création du Syndicat Agricole Africain en 1944. Ils exploitent de petites superficies de 2 à 3 hectares avec l'aide très souvent d'une main-d'œuvre familiale. Néanmoins, ils fournissent 60% de la production totale agricole. Ils sont généralement recrutés comme manœuvres dans le cadre du travail forcé. En fait, les grands planteurs africains ont pris leur essor dans les années 30, où ils exploitent des superficies allant jusqu'à 200 hectares dans les années 1957 (J. N. Loucou, 2012 : 197-198). Ils utilisent une main-d'œuvre saisonnière issue des migrations des régions de savanes et surtout des ressortissants de la Haute-Volta. Quant aux planteurs européens, ils sont mieux organisés, car ils ont créé des coopératives et des syndicats agricoles, principalement le Syndicat Agricole de la Côte d'Ivoire créé dès 1937. Ainsi, ils bénéficient de nombreux privilèges de la part de l'administration coloniale qui se résumait en ces termes : « aide technique des services de l'agriculture, main-d'œuvre gratuite et des prix préférentiels (J. N. Loucou, 2012 : 130). » Pour l'auteur, grâce à ces privilèges, ces planteurs européens se sont répartis en exploitants industriels comprenant de 220 à 230 avec environ 30 000 hectares et en grandes sociétés agricoles. Les dernières se sont constituées pour la production du café, de la banane et l'exploitation du bois. Ces grandes sociétés agricoles comme la SCOA⁴, la SPH⁵, la SPROA⁶ et la SAPH⁷ bénéficient aussi de l'appui des banques, des firmes commerciales (J. N. Loucou, 2012 : 130). Par ailleurs, l'exploitation

⁴ Société Commerciale de l'Ouest Africain

⁵ Société des Plantations et Huileries

⁶ Société des Plantations Réunies de l'Ouest Africain

⁷ Société Africaine des Plantations d'Hévéas

agricole repose sur les produits de cueillette⁸, les cultures vivrières et les cultures commerciales destinées à l'exportation. Dans l'entre-deux-guerres, les exportations des huiles et amandes de palme s'élèvent à 21 000 tonnes, avec une nette prépondérance des palmistes avec 10 000 à 12 000 tonnes par an (J. N. Loucou, 2012 : 132). En 1928, 4 600 tonnes sont exportées en direction de la métropole. Elles passent à 5 090 tonnes en 1932 et à 8 750 tonnes en 1936. Concernant les cultures vivrières, il convient de souligner que les productions les plus importantes sont celles des féculents comme l'igname, le manioc et la banane. Les productions d'ignames passent de 498 000 tonnes en 1932 à 1 144 000 tonnes en 1952 et 1 693 300 tonnes en 1957 ; celles de maniocs de 133 000 tonnes à 528 200 tonnes et 412 000 ; celles de bananes plantains, de 299 000 tonnes à 477 200 tonnes et 587 100 tonnes (J. N. Loucou, 2012 : 132). Les productions céréalières sont plus faibles. Mais, il y a lieu de signaler que l'essor des cultures d'exportation dont le café, le cacao et le coton supplante les cultures vivrières. Introduit en 1881, par le négociant A. Verdier, le café connaît un essor fulgurant comme le montre le tableau ci-dessous. Ces données expliquent que les Ivoiriens ont eu de l'intérêt pour les cultures d'exportation en général, et pour le café en particulier.

Tableau 2 : La production du café exportée en métropole de 1905 à 1957

Années	1905	1932	1947	1957
Café (en tonnes)	29	1 327	42 677	82 100

Source : J. N. Loucou, 2012 :133.

Cette croissance exponentielle s'explique par le fait que le colon a fait de la culture du café, une culture obligatoire sur toute l'étendue du territoire. La production du cacao connaît aussi une croissance en colonie ivoirienne. Le tableau ci-après montre l'évolution des exportations de cette culture en direction de l'Europe de 1913 à 1957.

Tableau 3 : Évolution de la production du cacao exportée en métropole de 1913 à 1957

Années	1913	1922	1939	1952	1957
Cacao (en tonnes)	1 045	2 500	55 189	62 000	44 000

Source : J. N. Loucou, 2012 :133.

S'agissant de la banane douce, cultivée à grande échelle dès les années 1930, et appartenant exclusivement à des colons européens, connaît une croissance rapide : de 2 tonnes en 1930 à 14 000 tonnes en 1939, puis 36 000 tonnes en 1957. Les plantations se concentrent autour d'Abidjan, Agboville, Tiassalé et le fleuve Sassandra. Parallèlement, l'exportation du bois atteint 127 000 tonnes en 1930 et reste stable jusqu'en 1955 (J. N. Loucou, 2012 : 133-135), contribuant à la croissance urbaine grâce aux scieries et usines implantées dans des villes

⁸ Les produits de cueillettes et les ressources spontanées comme le caoutchouc, les huiles et les amandes de palme et la noix de cola ont dominé jusqu'en 1916.

comme Gagnoa, Toumodi ou Daloa. Avant 1960, les villes comme Gagnoa, Toumodi, Daloa, Agboville, Abengourou, Agnibilékrou, doivent une partie de leur croissance aux activités dépendant de l'économie du bois (Semi Bi Zan, 1975 :688). Le développement des cultures d'exportation comme le café, le cacao et la banane, joue un rôle majeur dans l'essor urbain ivoirien, permettant aux habitants d'améliorer leur habitat après 1955. Des villes comme Gagnoa et Agboville ont été mues en partie par l'économie de plantation (A. M. Cotten et al., 1975 : 21-22). Le commerce, structuré par l'administration coloniale, favorise l'exportation vers la France. Le riz, notamment dans le pays Agni, dont la production totale au niveau du cercle atteint à cette date 200 tonnes environ, a pu, selon le rapport agricole annuel, acquiert une importance commerciale dès 1917 (S. P. Ekanza, 1983 : 368). Cependant, les ignames, les maniocs et les autres cultures vivrières qui servant presque exclusivement à la nourriture des habitants, ne donnent pas encore lieu à un trafic externe⁹. L'ouverture du marché de Dimbokro en 1914, dynamise l'économie de traite avec les palmistes, le caoutchouc et les produits artisanaux comme les cuillères en bois, nattes, soufflets pour activer le feu, etc¹⁰(S. P. Ekanza, 1983 : 369-370). Enfin, le secteur minier composé de diamant, or, manganèse, est exploité pour répondre aux besoins de la métropole. Ces activités économiques, mises en valeur par l'administration coloniale, renforcent le monopole français sur les produits ivoiriens et le contrôle des prix.

3. Des Réformes administratives pour le renforcement des intérêts français (1945-1960)

Entre 1945 et 1960, la Côte d'Ivoire connaît des réformes administratives destinées à renforcer les intérêts français par une structuration économique tournée vers la métropole. Ces changements ouvrent une autonomie administrative limitée, mais entraînent la perte des terres.

3.1. La structuration économique au service de la métropole

Véritable réservoir de matières premières et un marché captif pour les produits manufacturés français ou européens, la Côte d'Ivoire assiste à la mise en place du franc CFA en 1945. Il constitue le symbole d'illustration de la volonté de contrôle monétaire et économique. Comme le souligne T. Chafer (2002 : 87), cette monnaie a permis à la France de réguler les échanges commerciaux non seulement en Afrique, mais aussi et surtout en Côte d'Ivoire et de maintenir

⁹ ANCI 1RR39, n°691, Rapport agricole du N'Zi-Comoé pour l'année 1917, Dimbokro, 1er janvier 1918.

¹⁰ ANCI, 1RR39, n°372, Rapport de l'Administrateur du N'Zi-Comoé au Lieutenant-Gouverneur, a/s du marché de palmistes. Dimbokro, le 7 juillet 1914.

une stabilité favorable à ses intérêts. Les banques coloniales assurent la circulation de capitaux au profit des entreprises métropolitaines (F. Cooper, 1996 : 112). Les produits manufacturés venus d'Europe à savoir les tissus variés, armes, tabac, savon, alcool et sel sont échangés contre des ressources locales telles que le caoutchouc, l'huile et les graines de palme, l'ivoire et surtout les bois précieux comme l'iroko et l'acajou (C. Wondji, 1963 : 373-374). Elles ont été une base solide de cette politique. J. Suret-Canale (1961 : 54) insiste sur le fait que ces investissements ne visent pas le développement local, mais l'intégration du territoire ivoirien dans un système économique dépendant. Cette structuration économique a renforcé la dépendance de la colonie de la Côte d'Ivoire et limité son autonomie. Les élites locales ivoiriennes, bien que parfois intégrées dans les nouvelles structures administratives, n'avaient qu'un rôle secondaire. A. A. Boahen (1987 : 133) rappelle que les décisions majeures sont prises à Paris, et que les assemblées locales créées dans les années 1950 n'avaient qu'un pouvoir consultatif. Ainsi, la période 1945-1960 marque une intensification du contrôle économique français sur sa colonie. Les réformes administratives ont permis à la métropole de tirer profit des ressources ivoiriennes tout en freinant l'émergence d'une véritable autonomie économique. En fait, l'économie coloniale ivoirienne s'est retrouvée dépendante d'un modèle d'exploitation et d'exportation vers la métropole, et une vulnérabilité accrue aux fluctuations des prix mondiaux sans réelle intégration des besoins locaux ni développement industriel.

3.2. De l'autonomie administrative à la perte des terres et des valeurs culturelles

L'administration coloniale a bouleversé les modes de production traditionnels, fondés sur l'agriculture de subsistance et la propriété collective des terres. Avant la colonisation, la société ivoirienne fonctionnait selon une logique de réciprocité, avec une propriété foncière collective et une production destinée à l'autosuffisance. La colonisation introduit la marchandisation de la terre et du travail : les terres sont expropriées et attribuées à des colons ou à des sociétés concessionnaires, imposant des cultures d'exportation (E. Terray, 1969 : 102). L'introduction des investissements directs étrangers (IDE) après 1920 accentue cette dynamique, transformant les paysans en producteurs dépendants du marché international (G. Rougerie, 1982 : 88). Ce bouleversement entraîne une perte d'autonomie économique pour les populations locales, une précarisation du travail agricole et une dépendance accrue vis-à-vis des fluctuations du marché mondial. L'administration ne s'est pas contentée d'exploiter les ressources agricoles, mais elle a mis en place une infrastructure administrative et financière destinée à encadrer et contrôler l'économie locale. Même, le Crédit de Côte



d'Ivoire (CCI), créé en 1955, fut de ce fait, une institution coloniale destinée à octroyer des prêts pour soutenir les projets économiques alignés sur les intérêts coloniaux (V. D. S. Coulibaly, 2020 :12). Ces investissements, bien que bénéfiques à certains égards, sont principalement orientés vers l'exportation des produits agricoles. J. N. Loucou (2012 : 39), souligne que : « l'impérialisme colonial français s'est traduit par une mise en place de structures économiques au service de la métropole. » Parallèlement aux réformes économiques, la France engage des transformations administratives qui modifient profondément les structures politiques et sociales des colonies comme la Côte d'Ivoire. L'ordonnance du 22 août 1945 et les lois de 1946 accordent la citoyenneté française aux ressortissants des territoires d'outre-mer, mais cette citoyenneté reste limitée dans ses effets pratiques. Les assemblées locales créées dans les années 1950, comme celles d'Afrique Occidentale Française, ont pour but d'intégrer les élites africaines dans le système colonial. Cependant, comme le note M. Crowder (1968 : 201), ces institutions sont largement contrôlées par l'administration française et servent davantage à légitimer la domination coloniale qu'à promouvoir une véritable autonomie.

Sur le plan foncier, les réformes administratives entraînent une dépossession progressive des terres ivoiriennes. Le cas de Bingerville illustre cette dynamique. Le principe des « terres vacantes et sans maîtres » a permis à l'administration coloniale de légitimer l'expropriation des terres des autochtones ébriés (J. A. Kobi, 2020 :173-175) en particulier et des Ivoiriens en général. Alors, les colons et les grandes entreprises françaises bénéficient de concessions agricoles et minières, au détriment des communautés locales ivoiriennes en particulier. A. A. Boahen (1987 : 133) souligne que cette dynamique fragilise les structures traditionnelles et provoque une marginalisation des autorités coutumières. La perte des terres s'accompagne d'une érosion des valeurs culturelles. Les réformes imposent de nouvelles normes juridiques et administratives qui affaiblissent les institutions locales. V. Dimier (2005 : 45) explique que la centralisation administrative française vise à uniformiser les pratiques, mais qu'elle a entraîné une rupture avec les traditions politiques et sociales ivoiriennes. Cette période est donc marquée par une tension entre l'intégration administrative dans le système français et la volonté des populations locales de préserver leurs identités culturelles. F. Cooper (2001 : 65) rappelle que ces réformes administratives, loin de favoriser une autonomie réelle, ont contribué à la dépossession foncière et culturelle de la colonie ivoirienne et de toute l'Afrique occidentale. Elles ont sans aucun doute, alimenté les mouvements nationalistes et les revendications d'indépendance jusqu'à sa proclamation en 1960.

Conclusion

De 1908 à 1960, l'évolution administrative de la Côte d'Ivoire s'est inscrite dans une logique coloniale visant principalement l'exploitation économique du territoire. L'administration française a progressivement instauré une organisation territoriale fondée sur les cercles, subdivisions et régions. Cette structuration a pour objectif de renforcer le contrôle des populations et des ressources disponibles. Elle a favorisé l'exploitation des ressources naturelles, notamment par l'essor des cultures de rente. Le cacao et le café se sont imposés comme les piliers de l'économie ivoirienne. Parallèlement, des infrastructures modernes ont été développées : routes, port et chemin de fer. Ces équipements ont facilité l'exportation des produits agricoles vers la métropole. Toutefois, ils répondent davantage aux besoins coloniaux qu'aux besoins locaux. Ce modèle économique, centré sur l'exportation, a créé une forte dépendance aux marchés extérieurs. Les fluctuations des prix internationaux rendent l'économie ivoirienne vulnérable. L'administration coloniale a aussi instauré des politiques fiscales et douanières strictes. Ces mesures organisent les échanges commerciaux tout en renforçant le contrôle étatique. Cependant, cette évolution a accentué les disparités régionales. Les populations locales ont été cantonnées à des fonctions subalternes, limitant leur autonomie. Ces déséquilibres ont nourri frustrations et revendications, préparant la voie à l'indépendance en 1960.

Sources et Bibliographie

Sources

ANCI, 2EE10, Arrêté relatif aux impôts et main-d'œuvre indigènes.

ANCI, 1RR39, n°691, Rapport agricole du N'Zi-Comoé pour l'année 1917, Dimbokro, 1^{er} janvier 1918.

ANCI, 1RR39, n°372, Rapport de l'Administrateur du N'Zi-Comoé au Lieutenant-Gouverneur, ais du marché de palmistes. Dimbokro, le 7 juillet 1914.

ANCI, 1RR76, Rapport agricole et économique du troisième trimestre 1905.

ANCI, 1RR80, Circulaire n°81, à messieurs les administrateurs commandant des cercles au sujet de la culture du riz irrigué, 1912.

Journal Officiel de Côte d'Ivoire, Arrêté instituant un impôt de capitation en Côte d'Ivoire, 1901.

Bibliographie

ANGOULVANT Gabriel, 1916, *La Pacification de la Côte d'Ivoire 1908-1915, Méthodes et Résultats*, Larose, 395 p.

ANOUMA René-Pierre, 1978, « L'impôt de capitation en Côte d'Ivoire de 1901 à 1908 : modalités et implications d'un instrument de politique et d'économie coloniale », *Afrika Zamani : revue d'histoire africaine*, N°8/9, p. 132-155.

ANOUMA René-Pierre, 2006, *Aux origines de la nation ivoirienne : conquêtes coloniales et aménagements territoriaux 1893-1920*, Paris, l'Harmattan, 282 p.

BOAHEN Albert Adu, 1987, *African Perspectives on Colonialism*, 320 p.

CHAFER Tony, 2002, *La fin de l'empire colonial français en Afrique*, 280 p.

COITEN Anne-Marie et MARGUERAT Y, 1975, « La mise en place de deux réseaux urbains africains : Cameroun et Côte d'Ivoire », *Publication provisoire*, n°19, de l'Institut de Géographie Tropicale de l'Université d'Abidjan.

COOPER Frederick, 2005, *Décolonisation et travail en Afrique*, 370 p.

COULIBALY Sontia Victor-Désiré et MEITE Ben Soualiouo, 2020, « Le Crédit de Côte d'Ivoire (CCI) à l'époque coloniale : de sa création à l'indépendance (1955-1960) », *African Journal of literature and humanities : AFJOLIH*, Vol.1/Issue 3, p.44-54.

DIMIER Véronique, 2005/2, « De la France coloniale à l'outre-mer », *Pouvoirs*, n°113, p.37-57.

EKANZA Simon-Pierre, 1983, *Mutations d'une société rurale les Agni du Moronou 18^{ème} siècle-1939*, Thèse d'État d'Histoire, 2 Tome, Université Aix-en-Provence, 1042 p.

KÉITA Mohamed, 2012, *La Culture du café et du cacao et le remodelage de l'espace dans la région de l'Agnéby de 1909 à 1958*, Thèse d'Histoire, Université F. Houphouët-Boigny, 440 p.

KOBI Abo Joseph, 2020, *L'exploitation coloniale de l'agriculture en Côte d'Ivoire : le cas de Bingerville (1895-1941)*, Université Alassane Ouattara, p.167-180.

M'BRAH Kouakou Désiré, 2013, « Les Nafara Niarafolo de Pissankaha. Des origines à la colonisation française », *Godo-Godo*, n°23, p.49-60.

MEILLASSOUX Claude, 1999, « Chapitre XII. L'économie coloniale et le travail forcé », p. 291-317, *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire : De l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 382 p.



RODNEY Walter, 2010, *L'économie coloniale* », *Histoire générale de l'Afrique (l'Afrique sous domination coloniale : 1800-1935)*, UNESCO, Paris, p. 361-380.

SEMI-BI Zan, 1975, *Équipement public et changement socio-économique en Côte d'Ivoire (1930-1957)*, Thèse de Doctorat d'État, Université de Paris VII, 3 Tomes, 1019 p.

SEMI-BI Zan, 1973, *La Politique coloniale des travaux publics en Côte d'Ivoire (1900-1940)*, Thèse de 3e cycle en Histoire, Université de Paris 7, 359 p.

SURET-CANALE Jean, 1961, *Afrique Noire : L'ère coloniale*, 320 p.

TRA BI Zaé Fidèle, 2017, « La prison dans la mise en valeur de la colonie de Côte d'Ivoire : 1893-1960 », *HAL Open Science*, p. 1-21.

VERDEAUX François, ALPHA Arlène, 1999, « L'économie très politique d'une mise en valeur des ressources forestières : Côte-d'Ivoire, 1900-1990 », *Autre part* (9), p. 33-51.

WONDJI Christophe, 1963, « La Côte d'Ivoire occidentale. Période de pénétration pacifique (1890-1908) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 50, n°180-181, troisième et quatrième trimestres, p. 346-381.

YAPO ASSI Jean-Baptiste., 2009, *L'Impôt de capitation en pays Akyé de 1904 à 1930*, Mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université de Bouaké, 150 p.

YÉO Lassina Songfola, 2019, *L'administration coloniale et la question du riz en Côte d'Ivoire (1908-1955)*, Edilivre, p. 185-210.